

L'Inspecteur d'Académie
Directeur académique des services de l'Education
nationale des Alpes-Maritimes

à

Mesdames et messieurs les professeurs des
écoles et instituteurs

S/C Mesdames et messieurs les inspecteurs
chargés de circonscription du premier degré

Mesdames et messieurs les principaux de collèges
avec SEGPA

Nice, le 27 juin 2018

**Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
des Alpes-Maritimes**

Objet : Recrutement postes à profil « Coordonnateur(trice) REP Carros 3 Vallées »

Vous voudrez bien porter à l'attention des instituteur(trice)s et professeur(e)s des
écoles l'appel à candidatures cité en objet.

**Division du Personnel
1^{er} degré**

Vous trouverez en annexe le descriptif du poste.

Affaire suivie par :
Sakina Sadouk
Gestionnaire
Téléphone
04 93 72 63 57

Les personnels intéressés voudront bien adresser leur fiche de candidature par voie
hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie et, simultanément à la Division du
personnel (DSDEN 06 Dipe 2 - à l'adresse suivante : ia06-dipe2@ac-nice.fr
avant le mercredi 4 juillet 2018 à midi

Mél.
sakina.sadouk@ac-nice.fr

SIGNE

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

Michel-Jean FLOC'H

Poste à profil

FICHE DE CANDIDATURE A RETOURNER A LA DSDEN AVANT LE 4 JUILLET 2018 MIDI

NOM :

Prénom :

Affectation actuelle :

Nommé(e) à Titre définitif Titre provisoire en délégation
le :

Quotité travaillée :

Circonscription :

Ancienneté dans la fonction occupée :

AGS(renseigné par le service DIPE II) :

Adresse personnelle :

N° de téléphone :

Adresse électronique académique :

Diplômes et date d'obtention :

Je déclare être candidat(e) au poste de :

Coordonnateur(trice) REP Carros 3 Vallées

A

(signature)

le

Avis, date, signature et cachet de l'Inspecteur(trice) de circonscription :

Ale
(signature)

Coordonnateur du Réseau d'Education Prioritaire de Carros

Type d'emploi : poste ouvert aux personnels enseignants 1^{er} degré

Lieu d'exercice : collège Paul Langevin et écoles REP de Carros

Date de prise de fonction : à la rentrée scolaire suivante.

Conditions de nomination : La nomination sera prononcée à titre définitif.

Conditions de rémunération : Poste ouvrant droit à 30 points de NBI, l'indemnité REP et l'ISAE

Organisation du temps de travail : Poste à temps plein

Cadre réglementaire : Circulaire n° 2014-077 du 4 juin 2014 parue au bulletin officiel n° 23 du 5 juin 2014

Description des missions :

Le coordonnateur REP est un enseignant qui exerce ses missions sous l'autorité de l'Inspecteur d'Académie, Directeur académique des services de l'éducation nationale, représenté par l'Inspecteur de l'Education nationale en charge de la circonscription et le Principal du collège tête de réseau. Son action s'inscrit dans le cadre du projet du Réseau d'Education Prioritaire s'appuyant sur le référentiel de l'Education Prioritaire.

Il fait partie de l'équipe de réseau co-pilotée par le Principal, l'Inspecteur de l'Education nationale et l'IA-IPR référent, ce qui nécessite une bonne connaissance réciproque des tâches de chacun des membres de l'équipe, la préparation ainsi que la mise en œuvre d'actions conjointes.

S'il a principalement une mission d'ordre pédagogique, il accomplit en parallèle des tâches administratives liées au suivi du projet de réseau et des tâches d'organisation en partenariat avec les instances du collège et de la circonscription.

Axe pédagogique :

- Mettre en cohérence les axes retenus dans le projet de réseau REP et les actions envisagées; suivre la mise en œuvre et l'évaluation.
- Il aide les équipes à définir, concevoir et réaliser des projets concourant à l'amélioration de la réussite scolaire.
- Il favorise la mutualisation et la diffusion des actions.
- Il favorise et développe les relations entre les écoles, le collège et tous les membres du Réseau.
- Il participe aux concertations des enseignants pour impulser les choix définis dans le Réseau.
- Il collecte et diffuse l'information et la documentation.
- Il contribue à la définition et à la mise en place des actions de formation définies dans le projet de Réseau.

Axe logistique :

- Il met en place et tient le tableau de bord du Réseau en cohérence avec les outils nationaux, académiques et départementaux.
- Il organise les réunions, les concertations ou les animations et est garant de la mise en œuvre des contenus définis par le comité de pilotage du Réseau.
- Il assure le secrétariat des instances de pilotage du dispositif REP. Il prépare les réunions des comités de pilotage du Réseau et met en œuvre les décisions.
- Il rédige et diffuse les relevés de conclusions.
- Il prépare le compte rendu annuel d'activités en collaboration avec les responsables du Réseau.
- Il représente l'institution dans les instances partenariales.
- Il développe les relations de travail entre les écoles, le collège et les partenaires du réseau (collectivités locales, institutions et associations à caractère éducatif, social ou culturel).
- Il apporte son concours à la mise en œuvre du volet pédagogique de la Politique de la Ville et accompagner les initiatives confortant les démarches de formation et d'orientation des élèves du Réseau.

Compétences et qualités requises :

- Connaître le fonctionnement des premier et second degrés
- Connaître les conditions d'exercice en REP
- Maîtriser le référentiel de l'éducation prioritaire et le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Connaître les orientations nationales ainsi que leur déclinaison académique en matière d'éducation prioritaire
- Faire preuve d'une aptitude au travail en équipe, savoir travailler avec des partenaires et avoir des qualités d'animateur
- Faire preuve d'initiative et d'autonomie
- Faire preuve de curiosité, d'ouverture d'esprit.
- Être capable de s'auto-former
- Être capable de rendre compte
- Avoir le sens de l'écoute et de la coopération
- Avoir le sens de la loyauté
- Avoir des compétences organisationnelles

Personne à contacter pour obtenir des informations sur le poste : Coordonnateur-Zep-Carros@ac-nice.fr

Procédure de candidature : candidature à adresser par voie hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale des Alpes Maritimes et simultanément à la DIPE (ia06-dipe2@ac-nice.fr) avant la date indiquée sur la fiche de candidature.